ma vie de mathématicien dans le monde des mathématiciens, non d'épiloguer sur une oeuvre et le sort qui fut le sien.

Pendant les cinq jours qui viennent de s'écouler, accaparés par d'autres tâches que ces notes de réflexion, un souvenir m'est revenu avec une certaine insistance. Il me servira d'épilogue au De Profundis sur lequel je m'étais arrêté.

Ça se passe vers la fin de 1977. Quelques semaines auparavant, j'avais été cité au Tribunal Correctionnel de Montpellier pour le délit d'avoir "gratuitement hébergé et nourri un étranger en situation irrégulière" (c'est-à-dire, un étranger dont les papiers de séjour en France ne sont pas en règle). C'est à l'occasion de cette citation que j'apprenais l'existence de ce paragraphe incroyable de l'ordonnance de 1945 régissant le statut des étrangers en France, un paragraphe qui interdit à tout français de porter assistance sous quelque forme que ce soit à un étranger "en situation irrégulière". Cette loi, qui n'avait pas son analogue même en Allemagne hitlérienne à l'égard des juifs, n'avait apparemment jamais été appliquée dans son sens littéral. Par un "hasard" très étrange, j'ai eu l'honneur d'être pris comme le premier cobaye pour une première mise en vigueur de ce paragraphe unique en son genre.

Pendant quelques jours j'étais resté sidéré, comme frappé de paralysie, d'un découragement profond. Soudain je m'étais vu revenu de trente-cinq ans en arrière, aux temps où la vie ne pesait pas lourd, surtout celle des étrangers... Puis j'ai réagi, je me suis secoué. Pendant quelques mois j'ai investi la totalité de mon énergie pour essayer de mobiliser l'opinion publique, d'abord dans mon Université et dans Montpellier, et ensuite au niveau national. C'est à cette époque d'activité intense, pour une cause qui par la suite s'est avérée perdue d'avance, que se place l'épisode que je pourrais aujourd'hui appeler celui de **mes adieux**.

En vue d'une action sur le plan national, j'avais écrit à cinq "personnalités" du monde scientifique, particulièrement connues (dont un mathématicien), pour les mettre au courant de cette loi, qui aujourd'hui encore me paraît toujours aussi incroyable qu'au jour où je fus cité. Dans ma lettre je proposais une action commune pour manifester notre opposition à une loi scélérate, qui équivalait à mettre hors la loi des centaines de milliers d'étrangers résidant en France, et de désigner à la méfiance de la population, tels des lépreux, des millions d'autres étrangers, qui du coup devenaient des suspects, susceptibles d'attirer les pires ennuis aux français qui ne se tiendraient pas sur leurs gardes.

Chose étonnante, complètement inattendue pour moi, je n'ai reçu de réponse de la part d'aucune de ces cinq "personnalités". Décidément, j'avais des choses à apprendre...

C'est alors que je me suis décidé d'aller à Paris, à l'occasion du Séminaire Bourbaki où je ne manquerais pas de rencontrer de nombreux anciens amis, pour mobiliser tout d'abord l'opinion dans le milieu mathématique, qui m'était le plus familier. Ce milieu, il me semblait, serait particulièrement sensible à la cause des étrangers, alors que tous mes collègues mathématiciens, tout comme moi-même, ont à côtoyer quotidiennement des collègues, des élèves et des étudiants étrangers, dont la plupart sinon tous ont eu des moments de difficulté avec leurs papiers de séjour, et ont eu à affronter l'arbitraire et souvent le mépris dans les couloirs et les bureaux des préfectures de police. Laurent Schwartz, que j'avais mis au courant de mon projet, m'avait dit qu'on me laisserait la parole, à la fin des exposés du premier jour du Séminaire, pour soumettre la situation aux collègues présents.

C'est ainsi que j'ai débarqué ce jour-là, un volumineux paquet de tracts dans ma valisette, à l'intention de mes collègues. Alain Lascoux m'a secondé pour les distribuer dans le couloir de l' Institut Henri Poincarê, avant la première séance et à "l'entr'acte" entre les deux exposés. Si je me rappelle bien, il avait même fait un petit tract de son côté - il fait partie des quelques deux ou trois collègues qui, ayant eu écho de l'affaire,